

MONOTRAITE / GAGNER PLUS ET TRAVAILLER MOINS ? (P. 7)

HABITAT / L'ASSAINISSEMENT PAR LES PLANTES (P. 8)

L'écho du Cedapa

N° 102 - JUILLET-AOÛT 2012 - 4 €

Le Cedapa au Sénat sur les pesticides

Mercredi 18 juillet, le CEDAPA a été auditionné par le Sénat dans le cadre d'une mission d'information sur les pesticides et leur impact sur la santé et l'environnement.

Créée au mois de janvier, la mission commune d'information du Sénat sur "les pesticides et leur impact sur la santé et l'environnement" concentre ses travaux sur l'impact des pesticides sur la santé des professionnels en contact avec ces produits.

Présidée par Mme Sophie Primas (UMP - Yvelines), avec pour rapporteur Mme Nicole Bonnefoy (PS - Charente), cette mission rassemble des sénateurs de six commissions permanentes et de toutes les sensibilités politiques.

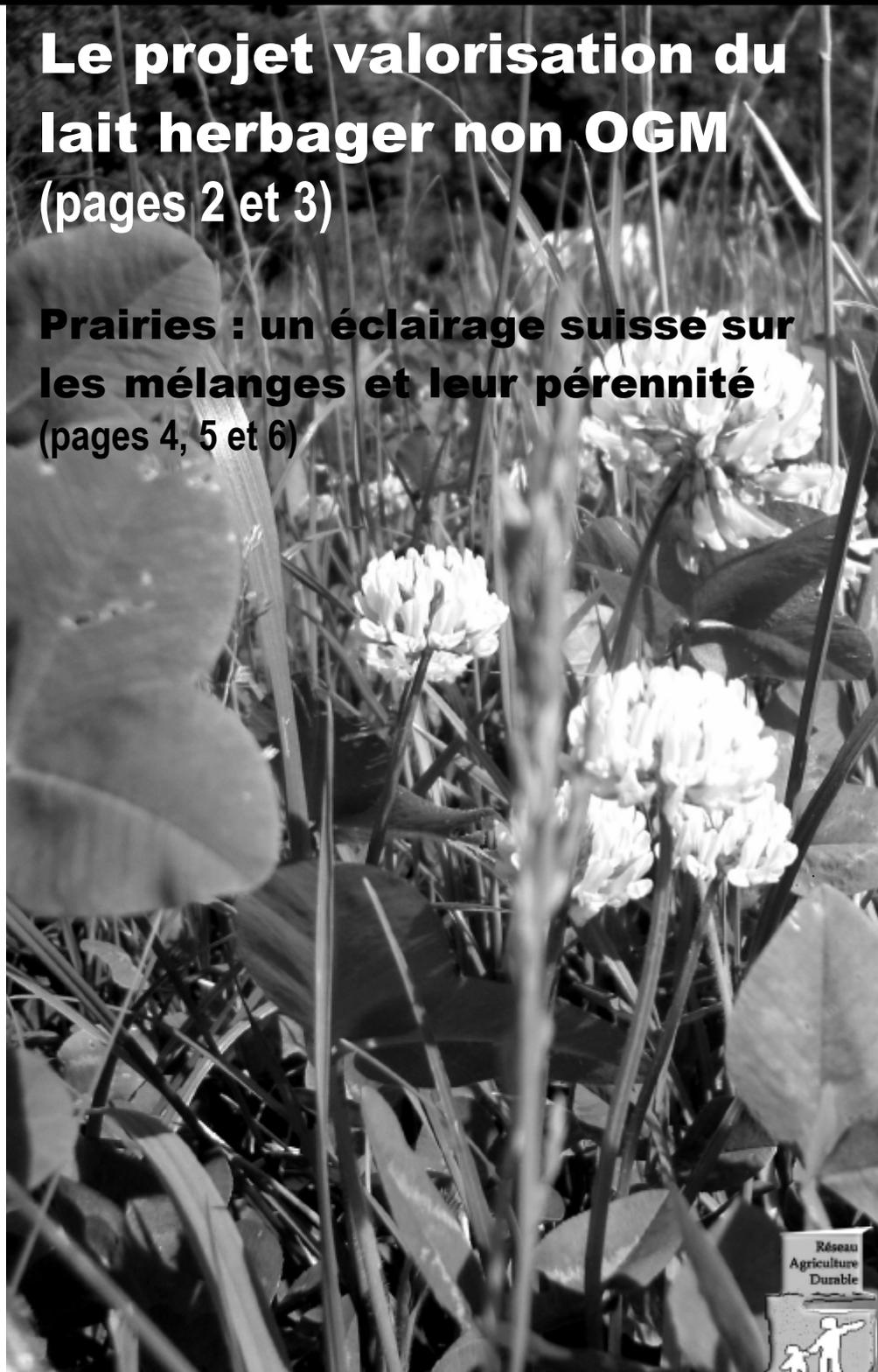
Dans le cadre de ses travaux, elle recueille l'avis des acteurs institutionnels français et européens, des représentants des fabricants et des utilisateurs, des professionnels de la santé et du monde de la recherche, des associations de victimes et de protection de l'environnement.

La mission a souhaité entendre un représentant du CEDAPA, dont l'intérêt avait été souligné par le Sénateur costarmoricain Gérard Le Cam, Vice-Président de la mission.

Mercredi 18 juillet, à 16 h 45, Frédéric Darley (agriculteur du groupe Ecophyto du CEDAPA) et Nathalie Gouérec (coordinatrice) se sont donc présentés au Sénat. « Nous avons été auditionnés pendant 45 minutes environ par 5 sénateurs (dont Gérard Le Cam, qui nous avait invité et Joël Labbé du Morbihan). Nous avons insisté sur l'évolution des systèmes agricoles, indispensable si l'on veut vraiment réduire l'utilisation des phytos sans diminuer la rentabilité des systèmes. Sur la nécessité de donner des messages clairs et cohérents aux agriculteurs si on veut que les choses évoluent. Sur l'existence d'un travail sur les grandes cultures économes au sein du Réseau Agriculture Durable. Bref nous avons voulu témoigner qu'il existe déjà des solutions techniques mises en oeuvre par les agriculteurs. L'échange a été intéressant avec les sénateurs. On perçoit cependant dans leurs questions leur positionnement politique et les freins au changement qui s'expriment dans le monde agricole ».

Le projet valorisation du lait herbager non OGM (pages 2 et 3)

Prairies : un éclairage suisse sur les mélanges et leur pérennité (pages 4, 5 et 6)



La valorisation du lait herbager non OGM : les travaux avancent

Les réflexions, discussions, études vont bon train pour atteindre l'objectif d'octobre 2012 : pour engager des fabrications et des tests consommateurs au cours de l'hiver 2012-2013, il faut avoir défini le type de produit herbager à fabriquer avec un premier positionnement prix et marketing en fonction des débouchés visés (principalement la grande distribution locale et la restauration collective). Compte-rendu du travail de la commission valorisation du CEDAPA.

Finalités du projet et motivations des participants

La valorisation du lait est l'une des composantes clés pour la survie future des exploitations familiales en système autonome et herbager. Patrick Thomas, président du CEDAPA, a situé les enjeux à l'Assemblée générale du CEDAPA en 2010.

Joël Le Calvez, associé au GAEC des Ruisseaux à Tressignaux, explique ainsi le choix du GAEC de rejoindre la commission « valorisation de lait herbager sans OGM » : « Nous n'avons pas vraiment le choix. Soit nous nous orientons vers la bio. Nous y avons réfléchi mais la question de l'autonomie fourragère est délicate chez nous. Soit nous sommes aujourd'hui condamnés à faire du volume transformé en « beurre-poudre ». Nous avons envie d'essayer de faire autre chose ! J'ai toujours trouvé dommage que nous soyons dans une superbe région qui ne valorise pas son image au niveau des produits laitiers. ».

La démarche du CEDAPA est à finalités multiples :

- d'abord apporter aux producteurs engagés en système herbager une reconnaissance de leurs efforts ;
- inciter ensuite plus d'éleveurs laitiers bretons à faire évoluer leur système de production par une valorisation des produits ;
- préserver plus globalement un modèle agricole qui contribue au maintien du dynamisme économique local ;
- offrir au consommateur des produits de qualité issus du territoire local.

« Cela avance, c'est indéniable. Parallèlement aux avancées, on prend de plus en plus conscience du temps et de la patience qu'il faut pour développer un tel projet » relate Joël Le Calvez, paysan à Tressignaux et membre de la commission.

Aujourd'hui le contexte est favorable (voir encadré page suivante) et la commission du CEDAPA bénéficie en son sein de l'expérience passée de la Laiterie Paysanne qui avait commercialisé des produits laitiers herbagers sous la marque Terre & Ciel. « Cela constitue un atout important pour le projet et permettra d'éviter des erreurs », note Rémy Le Guen, associé lui aussi au GAEC des Ruisseaux.

Premier travail réalisé entre la fin 2011 et le premier trimestre 2012 : aller à la rencontre des potentiels partenaires de la distribution ou de la transformation. L'idée : recueillir leur avis sur le projet. Côté distribution, 8 responsables de grandes surfaces (directeurs de magasin, responsables « produits frais ») ont été rencontrés dans différentes enseignes du département (Carrefour, Leclerc, Intermarché, Système U). Résultat, un intérêt certain pour la démarche pour quatre raisons principales :

- ❑ Les grands distributeurs sont prêts à tout vendre : tout ce qui améliore la **diversité de l'offre** est potentiellement intéressant pour eux
- ❑ La volonté de favoriser l'**activité économique locale**
- ❑ Les produits locaux ont de plus en plus la côte : les enseignes cherchent toutes à mieux les mettre en valeur et à développer **des partenariats durables avec des producteurs ou groupes de producteurs locaux**
- ❑ Notre projet peut contribuer à donner une **meilleure image** aux enseignes.

Côté transformation, 6 contacts avec des transformateurs présents en Bretagne qui ont abouti à 3 rencontres. Le projet est jugé intéressant - dans le discours au moins - et les qualités nutritionnelles supérieures du lait herbager sont unanimement reconnues. Mais à ce jour, la condition d'un partenariat avec un industriel laitier local réside en partie dans la capacité de la commission à montrer qu'il existe des débouchés viables pour des produits laitiers herbagers locaux.

Bilan global de ces rencontres, plusieurs recommandations récurrentes communes ont été formulées, en particulier :

- ❑ la **nécessité d'identifier les opportunités de débouchés** pour des produits laitiers herbagers et de solutionner l'enjeu marketing du projet. En d'autres termes, réaliser l'ensemble des études qui permettront de déterminer précisément quel **produit** fabriquer, quel **message** communiquer et quel **positionnement** prix adopter pour nos produits laitiers herbagers.
- ❑ Les accroches « produit local », « plein air-environnement » et « sans OGM » sont toutes des accroches potentiellement porteuses dont peuvent bénéficier les produits herbagers, avec cependant, selon nos interlocuteurs, une tendance actuelle très orientée « **produit régional/local** »
- ❑ Etudier spécifiquement le débouché de la **restauration collective** car il est trop souvent négligé alors qu'il est porteur.

Fin mars 2012, la commission CEDAPA a donc pris la décision de lancer un travail approfondi sur les tendances de marché afin d'identifier les opportunités pour les produits laitiers herbagers. Ce travail, qui bénéficie du soutien du Conseil Général des Côtes d'Armor et de la Région Bretagne, permettra de récolter des informations clés de commercialisation pour des produits laitiers herbagers. A ce stade, le groupe de réflexion n'exclut aucun canal de distribution, mais étudie deux débouchés en

priorité : la grande distribution locale (supermarchés, hypermarchés) et la restauration collective locale.

Le challenge marketing de la commercialisation en grandes surfaces

Rémi Le Mézec, également associé du GAEC, souligne l'enjeu crucial du marketing dans ce projet : « *Y a-t-il véritablement une place pour les produits laitiers herbagers sur le marché ? Comment se démarquer du bio, du conventionnel ou encore de l'équitable sans créer de confusion chez le consommateur ?* ».

Pour solutionner cette problématique, qui de l'aveu même de Rémi « *recouvre des aspects marketing qu'on ne connaît pas du tout, nous, en tant que paysans* », le CEDAPA s'est rapproché du Zoopôle Développement et d'un expert en marketing d'Agrocampus Ouest. Une stagiaire, Jing Vang, étudiante en Licence Professionnelle « *Marketing des produits agroalimentaires* » à Rennes est venu conforter Romain pendant 6 mois sur un travail d'étude du marché des produits laitiers en grandes surfaces. Un travail préalable nécessaire avant d'engager avec les experts partenaires la phase concrète de conception et de tests de produits laitiers herbagers, prévue à partir d'octobre 2012.

L'ère de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux durables ?

Les collectivités cherchent de plus en plus des produits locaux durables. Le CEDAPA croit fortement en ce débouché, pour ses perspectives économiques, mais aussi et surtout parce que ce marché a un sens fort dans la démarche d'une agriculture liée au sol et au territoire et socialement équitable.

Objectifs du travail en cours :

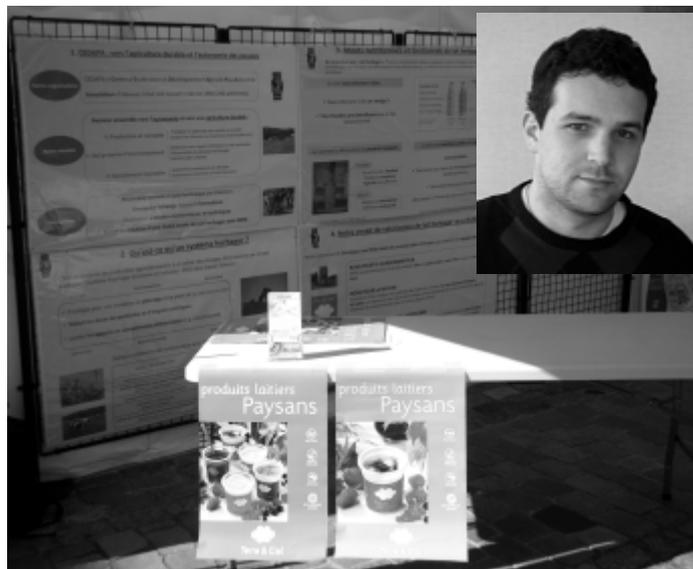
- ❑ réaliser une première estimation des volumes de lait « écoulables » via ce débouché (sur la base de quelques exemples d'initiatives locales) ;
- ❑ améliorer les connaissances sur les acteurs impliqués dans cette filière ;
- ❑ identifier les freins et leviers d'action majeurs pour ce débouché.

Le CEDAPA participe à la réflexion d'autres acteurs du territoire pour établir des synergies entre les nombreux projets de territoire :

- ❑ Projet « *Valorisation des produits locaux et durables en restauration collective* », développé par le SMEGA (Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat)
- ❑ Projet « *Alimentation santé – circuits de proximité et restauration collective* », dans le cadre des travaux du Conseil Général des Côtes-d'Armor sur la diversification économique
- ❑ Projet européen « *DEAL – Développement économique par l'alimentation locale* », coordonné en France par le Conseil Général des Côtes d'Armor

A ce jour donc, les produits laitiers herbagers ne sont pas encore disponibles sur le marché, mais, chose certaine, on s'en approche chaque jour ! Notre volonté est de développer une démarche de partenariats avec des acteurs locaux de la filière déjà en place (partenariats de transformation et de distribution), mais aussi de travailler en collaboration étroite avec des experts (gestion de projet, marketing, technologie de transformation) et bien entendu, avec les éleveurs laitiers herbagers motivés, sans qui le projet ne pourra jamais aboutir.

ROMAIN LE MOUËL, CEDAPA



Ci-dessus le stand du CEDAPA dans le cadre de la quinzaine du commerce équitable à Saint-Brieuc. En médaillon Romain Le Mouël, chargé de mission sur le projet valorisation du lait herbager non OGM.

Une enquête est en cours, auprès des adhérents éleveurs laitiers non bio, afin de connaître précisément la proportion d'éleveurs qui est aujourd'hui intéressée par le projet et qui peut certifier que son lait est issu d'animaux nourris exclusivement sans OGM. Les réponses peuvent se faire par mail ou par courrier. Romain devrait aussi entamer une série de contacts téléphoniques.

Le contexte actuel est porteur....

Sur l'aspect « non OGM » :

- ❑ Le décret autorisant l'étiquetage des produits avec la mention « non OGM » est entré en vigueur le 1^{er} juillet. Le 6 juin dernier la Région Bretagne a invité les acteurs des filières bretonnes, dont le CEDAPA, pour discuter de la manière de soutenir et dynamiser l'émergence des filières « non OGM ».
- ❑ Le succès du développement des filières laitières « non OGM » allemande et autrichienne est un exemple sur lequel s'appuyer dans le cadre du projet.

Sur l'aspect « produits laitiers herbagers » :

- ❑ Les acteurs de la production laitière étudient aujourd'hui la possibilité de mettre en place des paiements du lait différenciés en fonction de la teneur en acides gras du lait. Or le lait herbager présente un excellent profil en acides gras en comparaison du lait standard, notamment grâce à sa richesse naturelle en oméga 3 et à son très bon équilibre entre oméga 6 et oméga 3.
- ❑ Le développement des cultures pérennes et systèmes herbagers est l'un des objectifs du plan de lutte contre les algues vertes
- ❑ Le volume de lait herbager aujourd'hui disponible en Bretagne n'est pas négligeable : 60 millions de litres (lait issu d'élevages en contrat SFEI, hors élevages laitiers bio en SFEI)

Sur le caractère local des produits :

- ❑ Portée entre autres par une nouvelle catégorie de consommateurs appelés « locavores », la demande en produits locaux de qualité ne cesse de croître.
- ❑ Les initiatives des collectivités locales en faveur d'un approvisionnement de la restauration collective en produits locaux issus de systèmes de production durable se multiplient significativement dans la région.

Conserver de belles prairies

Selon Pierre Aeby, de l'institut de Grangeneuve en Suisse, de belles prairies, ce sont de bonnes graminées avec 30% de légumineuses. Et tout l'enjeu réside dans le maintien de ces bonnes graminées. Un éclairage helvétique à adapter à nos contextes bretons...



Pierre Aeby, formateur suisse à l'Institut de Grangeneuve était invité par l'ADAGE (35) à intervenir sur la pérennité des prairies.

« 50% de bonnes graminées (RGA, fétuque, pâturin des prés, fléole...), un tiers de légumineuses et 10 à 20% de plantes utiles (pissenlit, plantain lancéolé). Quant aux plantes médiocres (pâturin commun, brome, houlque laineuse), c'est 0% ! ». Voilà une

bonne prairie pour Pierre Aeby. Il invite les éleveurs à aller reconnaître les graminées - « il y a des graminées qui ont la gueule de bonnes graminées mais qui n'en sont pas. La vache fait la différence ! » - et à estimer la teneur globale par un comptage à la poignée. Pour ceux que la notion de plantes utiles rendraient sceptiques, Pierre Aeby explique : « Le pissenlit est équivalent en énergie à un RGA et TB (0,99 UFL) ; en MAT, il n'est pas mauvais non plus, ni en minéraux. Lorsqu'il est à 10-20% dans une prairie, ce n'est pas un problème... ».

Pour Pierre Aeby, la pérennité d'une prairie est d'abord liée à son exploitation. Surtout, « ce n'est pas le trèfle qui pose problème, mais la graminée ». Contrairement aux graminées, le trèfle blanc est en théorie éternel et sa proportion varie naturellement (plus il est présent, plus il produit de l'azote qui le pénalise). « Ce qui peut le gêner, c'est le feutrage du terrain créé par l'agrostis et le pâturin commun ».

En revanche, les graminées ont physiologiquement une durée de vie limitée : 4 ans en fauche pour un dactyle, idem pour un ray-grass anglais. Il faut rajeunir les graminées en permanence, en favorisant le tallage - les graminées font des talles latérales qui font repartir le cycle pour 4-5 ans - et en permettant aux bonnes graminées de se resemer. L'exploitation des prairies (pâture ou fauche) empêche le renouvellement par les graines. De plus les graminées ne tallent plus quand elles sont en montaison : « exploiter des prairies seulement en fauche entraîne peu de création de talles et finalement une diminution de la pérennité de la prairie ».

D'où quelques règles de base :

- Pour garder un équilibre et une prairie dense, il faut varier l'exploitation de la prairie (hauteur, durée des cycles).
- Le pâturage est la solution pour équilibrer ses prairies. Plus on pâture tôt dans la saison et plus c'est efficace, car c'est en début d'année que les graminées tallent, et on favorise ainsi le tallage des graminées.
- On peut ainsi chercher à varier l'ordre de déprimage des parcelles chaque année (à condition que la portance le permette)

- Alternier fauche et pâturage, et aussi alterner les périodes de fauche (précoce et tardive) : ne pas faucher à ensilage ou à foin toujours les mêmes parcelles.
- On peut faucher tôt les refus en fin de printemps pour éliminer les adventices avant l'égrainage, et laisser plus tard les refus de RGA, pour l'égrainage naturel. Néanmoins en matière d'égrainage naturel, les adventices ont toujours le dessus : par exemple la houlque laineuse (ou le pissenlit) va faire ses graines bien avant le RGA, même précoce. **L'égrainage naturel est une solution pour entretenir une bonne prairie, pas pour régénérer une prairie qui évolue mal.**

Cependant l'exploitation de la prairie ne peut parfois pas tout régler : chez Gaëtan Dubreuil à Saint-Brice en Cogles une prairie semée en septembre 2010 s'est mal implantée du fait de la sécheresse de l'automne-hiver 2010.

Le diagnostic : la forte présence de pâturin commun et d'un peu d'agrostis crée un feutrage dense. On est à la limite des 50% de bonnes graminées fourragères (ray-grass anglais, fléole, fétuque élevée) et le trèfle est seulement à 25%. Il y a environ 20% de pissenlits, de grands plantains et de la renoncule rampante : « il n'en faut pas plus ».

La solution serait d'intensifier le pâturage tôt dans la saison pour favoriser les bonnes graminées, mais le contexte pédo-climatique l'interdit du fait de problèmes de portance. Pas de solutions donc pour améliorer la prairie et éviter sa dégradation. « Au renouvellement de la prairie, il faudra adapter le mélange prairial au contexte pédo-climatique : introduire du pâturin des prés pour concurrencer le pâturin commun. J'ajouterais également de la fléole (situation humide) ». Eviter de faire un semis sous couvert, car le pâturin est une espèce d'implantation lente et pourrait être concurrencée par le couvert. Préférer un nettoyage 6-8 semaines après le semis, ce qui sera plus facile avec un semis de printemps. La succession prairie sur prairie n'est pas adaptée du fait de la présence de l'agrostis qui risque de ré-infester la nouvelle prairie.

JÉRÔME LOINARD, CEDAPA

Le sursemis

Le matériel : préférer des choses simples. Les résultats ont été aussi bons avec un sac à manivelle puis piétinement par les vaches qu'avec des semoirs à disque ou en ligne. Il y a d'autres conditions de réussite plus importantes :

- 1/ La densité du gazon est déterminante : on doit voir de la terre nue. Eventuellement surpâturer pour créer des espaces
- 2/ choisir des variétés/espèces qui explosent.
- 3/ Qu'il pleuve dans les 2 à 3 semaines
- 4/ pas ou peu d'azote
- 5/ fauche dans les trois semaines pour affaiblir la prairie en place : privilégier la fauche, car les pieds des vaches abîment les plantules, mais plutôt que de ne rien faire, pâturer !

Quelle période ? Il faut y aller quand la végétation en place est la moins concurrentielle. Quelle dose ? 15 kg de RGA + 5 kg de TB avec 2 variétés de chaque. Augmenter la densité n'augmente pas les chances de réussite.

Les mélanges prairiaux suisses

3 à 6 espèces pour une meilleure utilisation des ressources, des variétés testées avec soin, en Suisse, des épiaisons assez étalées. Les mélanges suisses sont arrivés en Bretagne. Analyse du spécialiste suisse et témoignage de trois agriculteurs.

Les meilleures espèces prairiales en terme de qualité sont le RGA et le trèfle blanc. Il faut donc travailler autour de ces deux espèces. Pierre Aeby, de l'Institut suisse de Grangeneuve ajoute : « *Le marché des semences est très puissant pour vous vendre les espèces miraculeuses. Il faut plutôt revenir aux fondamentaux pour garder ses prairies en vie et ne pas se disperser* ».

Il préconise des mélanges de 3 à 6 espèces, pour augmenter le rendement et mettre en place des prairies stables : « *hier, j'étais avec le groupe du Ségrafo dans une prairie de RGH+TV. Il manquait quelque chose dans le fond. L'association d'espèces permet une meilleure utilisation des ressources et occupation de l'espace au sein des différents étages : le sol (pouvoir gazonnant), le sous-sol par les racines, l'air sur différents étages* ».

Occuper tous les espaces

Mais comment faire son choix ? En fonction des conditions pédo-climatiques favorables ou non aux ray-grass), de l'utilisation et de la pérennité attendues : les suisses ont ainsi sélectionné différentes compositions (voir encadré) en fonction de situations différentes. Pour Pierre Aeby, la variété choisie a un impact aussi important que les doses de semis ou même les espèces choisies dans les mélanges : « *il faut choisir dans les catalogues et ne pas acheter de mélanges sans connaître les variétés utilisées* ». En Suisse, au sein de l'ADCF (Association pour le Développement de la Culture Fourragère), travaillent conjointement des firmes commerciales, des stations de recherche, de la vulgarisation agricole. Seules 10% des variétés testées sont recommandées, et ce pour toutes les espèces*. « *Les producteurs de semences cherchent à faire des volumes de semences soit beaucoup de tiges et de rendement grain. Or, vous, vous cherchez de la feuille, des variétés de longue durée de vie, peu sensibles aux maladies. Si le choix se fait sur le prix, on ne pourra pas avoir du bon* ». Ce sont ces variétés recommandées que vous trouvez dans les mélanges suisses, à condition qu'ils portent le label ADCF.

Les mélanges pour le pâturage sont à base de RGA-TB-pâturin des prés. Le plus simple a en plus de la fléole (en situation fraîche). En situation sèche, le RGA laisse

la place à la fétuque élevée. A noter que la proportion de trèfle préconisée est faible par rapport aux préconisations classiques en Bretagne. Les suisses associent également des RGA précoces et plus tardifs (1 précoce + ½ tardif ou ½ tardif + tardif). « *Il y a un intérêt à panacher la précocité des variétés sans tout de même trop les opposer pour prolonger l'exploitation de la prairie* », estime Pierre Aeby.

Difficile en revanche de dire si la sélection faite en Suisse est transposable sous nos climats : « *Pour ce qui est de la digestibilité et de l'agressivité, il n'y a sans doute pas de problème. En revanche, pour ce qui est de la dormance je ne sais que penser car en Suisse, nous avons besoin de plantes s'arrêtent pendant l'hiver* ».

Parole aux éleveurs

Paroles aux éleveurs qui ont implanté des mélanges suisses. Pascal Salain, éleveur laitier à Ploubezre, a implanté des mélanges mixtes fauche / pâturage pour des parcelles plus éloignées.

Deux mélanges implantés : 430 et 330 de la société OH, (voir composition dans l'encadré). « *Le 330 contient plus de dactyle car le sol est superficiel et la pousse s'arrête en août s'il n'y a pas de dactyle* ». Le point sur l'exploitation des deux prairies.

Mélange 430 :

- pâturage à l'automne 2011
- pâturage début avril

- ensilage au 24 mai
- pâturage 40 jours plus tard
- fauche à venir (au 15 août)

Mélange 330 :

- déprimage intense mi mars avec les génisses, car peu de trèfle
- fauche au 24 mai (estimation à 2,5TMS)
- fauche au 19 juillet (estimation à 2,5TMS)

« *J'ai été surpris au printemps car l'épiaison est très rapide : le 24 avril, certains ray-grass commençaient déjà à venir en épis. En revanche je n'ai pas observé beaucoup d'étalement des épiaisons dans le temps. J'ai encore été surpris par la densité de l'herbe lors de la fauche du 19 juillet. Les deux prairies sont bien implantées partout, malgré le terrain caillouteux. C'est un gage de bonne persistance dans le temps. Seule la présence du trèfle violet me fait un peu peur pour la pérennité* ».

Un peu ça va...

Côté gestion, l'épiaison précoce pourrait être difficile à gérer, s'il y avait trop de prairies de ce type. « *L'idéal est sans doute d'avoir un peu de prairies précoces, en complément de prairies ray-grass anglais tardif-trèfle blanc. Il est important de faucher au moins une fois à cause du trèfle violet, sinon on retrouve des*

Espèces	mélange 330	mélange 430	mélange 440	mélange 460
Caractéristiques du mélange	fauche ou pâturage	mélange longue durée pour zones favorables au RGA - avec dactyle	mélange longue durée pour zones favorables au RGA - sans dactyle	mélange longue durée pour la pâture, avec des graminées gazonnantes situation fraîche
trèfle violet "courte durée"	2	1	1	
trèfle blanc à grosses feuilles	2.5	2.5	2	2
trèfle blanc à petites feuilles	1.5	1.5	1	1
Dactyle tardif	5.5	5		
Fétuque des prés	12			
Fléole	2.5	3	3	4
Ray-grass anglais précoce	3	5	5	8
Ray-grass anglais tardif	4	5	5	8
Pâturin des prés		10	10	10
Fétuque rouge		3	5	
total en kg / ha	33	36	32	33

tiges. Le dactyle ne pose pas de problème, même avec des intervalles de pâturage de 40 jours. Le commercial le vend d'ailleurs comme apportant plus de fibrosité au pâturage ». L'important maintenant est de voir comment ces prairies vont se comporter dans le temps. Tu en resèmeras ? « Non je vais plutôt essayer d'être autonome dans la constitution de mes mélanges ».

Christian Lebonnic de Tonquédec a lui aussi semé le mélange 430 (toujours chez OH) à l'automne 2011.

Comme Pascal, il juge la productivité et la précocité de la prairie très intéressante, ainsi que la présence de pâturin des prés, « une espèce de très bonne valeur fourragère et qui semble moins exigeante en eau que le RGA. C'est une bonne piste à creuser ».

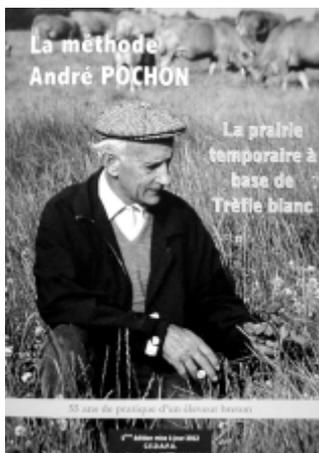
Il voit aussi des inconvénients : « la prairie est peu souple d'exploitation, il faut revenir dessus tous les 20-25 jours pour arriver à maîtriser les épiaisons des différentes graminées. D'autre part, j'ai eu un cas de météorisation dans cette parcelle alors que je n'en avais pas eu depuis des années. Ceci dit, ce n'est pas facile de dire si c'est liée à cette prairie... »

Au final, Christian trouve que c'est intéressant d'avoir une ou deux parcelles en prairie OH pour avoir de l'herbe tôt au printemps, mais pas plus en raison de leur manque de souplesse d'exploitation.

La prairie temporaire à base de trèfle blanc

C'est la 5ème édition du best-seller d'André Pochon. Le livre est réactualisé, complété et mis à jour. L'auteur a en particulier ajouté un texte "comment passer de la prairie temporaire à la prairie permanente".

Disponible au cedapa.
222 pages - Prix : 15 € port compris



Chicorée à essayer dans vos prochains semis de prairies

De la semence de chicorée (7 kg de chez Limagrain) est disponible au Cedapa pour essai. Si vous voulez essayer sur un bout de parcelle et nous faire part de vos retours...

Contact : Nathalie ou Jérôme.

Benoît Allain de Ploubezre a davantage de recul et utilise différents mélanges suisses, des mélanges OH mais aussi des mélanges commercialisés par d'autres marques comme UFA Samen. Il en utilise en fauche (il a un séchage en grange) aussi bien qu'en pâturage, notamment les mélanges 460 et 440 (voir page précédente), adaptés à ses sols. Benoît ne voit que des avantages aux mélanges suisses :

- ils permettent d'améliorer fortement les qualités organoleptiques du lait : « pour être présent demain, il faudra faire des produits de qualité ».
- Les différentes graminées permettent d'étaler les épiaisons. « Cela permet d'avoir une qualité d'herbe plus régulière, avec de la fibre et moins d'excès d'azote. Et en fauchant l'herbe devant les vaches, les épiaisons se gèrent très bien ».

Seul inconvénient pour Benoît : « on manque de compétences techniques pour savoir bien exploiter ces mélanges et ainsi garantir leur longévité ».

JÉRÔME LOINARD, CEDAPA

* Vous pouvez télécharger la liste des variétés recommandées par les Suisses à l'adresse suivante : http://www.agroscope.admin.ch/data/publikationen/1287/406122_Agrar_10_2010_Beilage_Futter_F.pdf
Sur les RGA il y a peu de variétés très connues et aucune tardive. Idem sur les trèfles blancs. En revanche sur les autres espèces (TV, fétuque élevée ou des prés...) il y a des variétés plus connues.

Recherche terres et partenariat pour une installation en maraichage bio

Je recherche une surface de 3 à 4 ha de terres maraichères pour une production en bio de légumes diversifiés (plein champ et sous abris). Je recherche un partenariat voire une association avec au minimum un autre paysan : éleveurs, maraîchers, et/ou paysans boulangers. Le partenariat reste très ouvert pour l'instant allant d'entreprises juridiquement bien séparées tout en créant un système d'entraide jusqu'à une association collective type GAEC. Mes recherches portent sur les départements 35, 56, 22. J'envisage une installation dès 2013 si un projet m'intéresse. Mes coordonnées :
Mélanie BEZIAU
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
mbeziau@hotmail.fr
02 23 40 11 20 / 06 70 47 96 92.

A vendre sur Pléguien / Lanvollon / Plouha foin bio sur pied (2ème coupe)

Mélange de ray-grass et de trèfle violet, l'ensemble des champs est très propre. Prix à définir
Contact : Corinne Millon
Tél : 02.96.65.31.65

FORMATIONS

Mettre en place des clôtures à la "néo-zélandaise"

L'idée de la formation est d'acquérir les principes de conception des clôtures néo-zélandaises et surtout de faire de la pratique : l'après-midi sera consacré à la mise en place d'un tronçon de clôture avec l'aide d'un intervenant compétent.
date : 13 septembre 2012.
Lieu : à définir en fonction des participants.

Toutes les formations à venir pour le prochain semestre sont en ligne sur le site du CEDAPA.
www.cedapa.com



Ce cahier technique s'adresse aux agriculteurs en grandes cultures et aux éleveurs qui ont des cultures, mais aussi aux formateurs et à leurs étudiants, aux agents de développement agricole.

Il est le fruit de l'expertise du cahier des charges pour une Mesure agri-environnementale « cultures économes » dans 56 fermes en cultures et polyculture-élevage du grand ouest de la France.

Il comporte trois parties...

I EVOLUER (quelques bonnes raisons de se mettre en marche vers des systèmes de culture économes)

II CONSTRUIRE (les clés essentielles pour bâtir des systèmes robustes et moins demandeurs d'intrants)

III CONDUIRE (mettre en place, réagir, ajuster en cours de route, sans oublier d'évaluer pour progresser...)

72 pages - Prix : 10 € port compris

Demain je passe en monotraite

Pour réduire l'astreinte, certains pensent au robot de traite. Pourtant il existe une technique simple à mettre en œuvre, économe et réversible : la monotraite. Le point avec Valérie Brocard de l'Institut de l'Élevage sur une technique dont on connaît bien aujourd'hui les conséquences zootechniques.



Les éleveurs qui ont assisté à la formation avec Valérie Brocard sont motivés pour poursuivre sur le sujet, en particulier par des simulations technico-économiques de la mise en place de la monotraite sur leurs fermes.



« La monotraite sur un mois, un an ou 10 ans, cela donne toujours en moyenne 25% de lait en moins, avec une même ingestion, et ce quel que soit le niveau de production initial du troupeau », explique Valérie Brocard de l'Institut de l'Élevage. Le coût alimentaire

augmente en monotraite, puisque les vaches produisent moins et mangent pareil, « si on ne change rien par ailleurs ». D'où l'intérêt de pratiquer la monotraite avec une ration à moindre coût. Il est aussi possible de rationner des vaches en monotraite, en particulier si l'herbe fait défaut.

Les 25% de baisse correspondent à l'effet de la diminution de la stimulation de la mamelle. « 25% c'est une moyenne qui dépend de la vitesse de remplissage de la mamelle. La mamelle d'une Holstein est pleine en 16 heures, la Jersiaise est celle qui remplit le plus lentement (21 h) : la Holstein va donc perdre en moyenne davantage de lait ». Attention cependant, les variations entre individus de même race sont très fortes : une bonne Holstein peut être meilleure qu'une « mauvaise » Jersiaise : « des Holsteins avec des régimes alimentaires corrects, ça peut faire 5000 kg par lactation en monotraite toute l'année ».

25% de lait en moins, mais des taux en hausse

La monotraite est une pratique facile à mettre en œuvre et réversible. L'effet résiduel de la perte de lait quand on repasse à deux traites est très faible sur la fin de lactation, et inexistant sur la lactation suivante, que ce soit pour la Holstein ou la Normande. Les essais sur la Normande ont été faits sur des périodes courtes (de l'ordre de 8 semaines) : « sur l'année entière, il y a un risque de voir les Normandes se tarir précocément ». La Normande n'est donc pas la vache idéale pour la monotraite sur une longue période, mais pas de souci sur des durées de 2 mois.

« L'idéal est de commencer au printemps, parce que les vaches sont dehors, que le coût alimentaire de la ration est faible, qu'elles ne souffrent pas de la pression du béton sur une mamelle pleine entre deux traites... et qu'on ne les entend pas. Pratiquer la monotraite pendant deux mois avec un troupeau de 40 vaches, ce sont seulement 2 vaches laitières en plus ! »

On améliore les taux par « concentration » du lait (+2,8 g/kg de TB et +1,5 g/kg de TB) : « on ne perd donc pas 25% de lait si on considère le quota matière grasse ». Sur la composition fine du lait

(MAT, protéines solubles, pH du lait), il n'y a pas d'effet de la monotraite.

La monotraite est un facteur de risque par rapport au taux cellulaire, surtout en fin de lactation : « l'augmentation du comptage cellulaire est plus élevée si la situation sanitaire est dégradée au départ ». Mieux vaut partir d'une situation maîtrisée et commencer quand les vaches sont au pâturage jour et nuit. Si les vaches dorment en bâtiment mais sortent la journée, on choisira plutôt de traire le soir, pour éviter les éventuelles pertes de lait sur la litière après 20-21h de remplissage de la mamelle.

Côté bien-être, les vaches s'habituent très vite : « à Trévarez, en 48 heures, les vaches du lot monotraite ne se levaient plus quand la machine à traire se mettait en route pour l'autre lot ! » Si en bâtiment, elles évitent de se coucher au bout de 20-21 heures de remplissage de la mamelle, on n'observe pas cet « inconfort » au pâturage. Mieux, les vaches en monotraite consacrent plus de temps aux comportements sociaux (léchâge des copines...).

Outre le travail, limiter les boîtes, augmenter la surface accessible...

La monotraite permet aussi de limiter les boîtes, puisque la distance parcourue par les vaches diminue : « en Nouvelle-Zélande, c'est une des motivations pour passer en monotraite ». Vu autrement, on peut accroître la surface accessible au pâturage : « on accepte d'aller un peu plus loin si l'aller-retour n'est effectué qu'une fois par jour ».

Monotraite et groupage des vèlages : « on lie souvent les deux pratiques, parce que le groupage des vèlages constitue une méthode de rationalisation efficace du travail, surtout pour les grands troupeaux. Néanmoins, on peut choisir l'un ou l'autre ». Avec quelques limites néanmoins : « il est difficile de mettre en œuvre le groupage des vèlages avec des vaches Holsteins, en particulier au printemps où leur ration est riche en azote. Si on ne veut pas changer de race, il faut pratiquer la monotraite pendant les trois premiers mois de la lactation, jusqu'à l'insémination ». Les résultats de Trévarez sont éloquentes : « avec un troupeau de Holsteins on est passé de 58% de vaches pleines en 2 mois en bitraite à 81% des vaches en monotraite. La monotraite est le seul outil pour gagner autant en fertilité ».

Economiquement la monotraite tient la route : l'expérience longue durée de Trévarez (2002/2005) l'avait montré. Il y a néanmoins deux conditions à remplir : avoir une ration économe, et pouvoir loger les vaches en plus. Si votre bâtiment a peu de places disponibles, il y a néanmoins quelques pistes d'adaptation : « avoir des vèlages de fin d'hiver et vendre les vaches réformées avant l'hivernage. Jouer avec deux périodes de vèlage pour limiter le nombre de vaches en lactation. Loger les vaches tarées au moindre coût... »

Côté travail, on enregistre une diminution de 15 à 20% pour produire une même quantité de lait. Mais c'est surtout le gain de souplesse dans l'organisation qui change tout...

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

Quand les plantes assainissent...

Depuis le printemps 2012, la phytoépuration est une méthode d'assainissement non collectif validée. Georges Etesse, Plémy, nous explique le fonctionnement de cette filière efficace, esthétique, pérenne, simple d'entretien et qui ne produit pas de déchets à traiter !

Notre fosse septique et drains d'épandage dataient de 1976 ... Les tuyaux se bouchaient régulièrement et l'aspect de l'écoulement final au fossé laissait à désirer... Il fallait faire quelque chose ! C'était l'occasion de se pencher sur diverses solutions. La solution proposée par le spanc (service public de l'assainissement non-collectif), la fosse toutes eaux + un filtre à sable, me paraît identique à notre ancienne installation. De plus, au bout de 15 ans, il faut faire appel à une entreprise spécialisée pour le traitement du sable... Pour quel coût ? Coût initial : de l'ordre de 7000 € + frais de raccordement.

La micro station semble plus facile à mettre en oeuvre car elle occupe peu de place, on chamboule moins le terrain... Mais il faut aussi intervenir au bout de quelques années dans la gestion des boues. Enfin un aérateur tourne en permanence pour oxygéner le système. Coût initial : 7200 € + frais de raccordement

Un aspect paysager intéressant

La filière de traitement proposée par le bureau d'étude AQUATIRIS m'a paru plus simple de fonctionnement et plus naturelle. Elle occupe plus de place que les autres, mais le terrain n'est pas un facteur limitant dans mon cas. Et là tout est visible !

De quoi s'agit il ?

C'est une mini station d'épuration autonome via les plantes qui offre également un aspect paysager intéressant ! La filière est homologuée depuis le printemps 2012.

Toutes les eaux usées de la maison (WC compris) sont collectées dans un poste de relevage qui broye les matières avant de les envoyer vers le premier bassin de 20 m², planté de roseaux sur un lit de sable et de gravier. L'épuration est effectuée par les rhizomes des

roseaux qui assurent avec les lombrics un effet de labour ! Les micro-organismes se développent naturellement, un écosystème se met en place. C'est la première phase du traitement biologique aérobie (voir la photo).

Les matières restent en surface et sont dégradées sous forme de compostage, l'eau est collectée en fond de bassin et dirigée vers un 2^{ème} filtre dit « horizontal ».

Ce bassin étanche est rempli de graviers et reste en permanence en eau. L'eau rejetée du premier bassin circule parmi des plantes aquatiques comme les iris, salicaires, menthe, plantain etc ... Là aussi une micro flore se développe et termine le traitement des matières organiques et azotées en solution.

Les eaux épurées sont rejetées vers le milieu par écoulement gravitaire.

Chaque année il faudra couper les roseaux et les mettre à composter, par exemple



Une odeur de terreau se dégage du premier bassin.

pour le jardin. Pas d'eaux de vidange à traiter ! La boucle est bouclée ! Une odeur de terreau se dégage du premier bassin

Le coût : 9500€ (assainissement de la maison et d'un mobil home), en participant toutefois aux travaux de terrassement.

GEORGES ETESSE, PLÉMY

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Robert Hamon
Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Laurence Le Métayer-Morice, Suzanne Dufour, Christophe Carro, Georges Etesse, Valérie Josset

Mise en forme : Nathalie Gouérec

Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : RoudennGrafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom :
Prénom :
Adresse :
Commune :
CP : Tél :
Profession:.....

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant 18 €
Non adhérent, établissement scolaire 27 €
Soutien+organismes, entreprises 39 €
Adhésion 2012 50 €

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros) 2 ans (12 num.)

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture